

Troisième Conseil d'école le vendredi 16 juin 2023

Ecole Roger Gousseau Les Alluets Le Roi

Les personnes présentes :

Mme Bocage Bordier, enseignante et directrice de l'école
Mme Weizmann, conseillère municipale
Mme Renault, conseillère municipale
Mme Gressier, enseignante
Mme Benoit, enseignante
Mme Llorca, enseignante
Mme Tillier, directrice du centre de loisirs
Mme Briand Mourcely, secrétaire générale à la Mairie des Alluets-Le-Roi
Mmes Aleixo et Mme Adde, Atsem
Mme Valette, représentante des parents d'élèves
Mme Savary, représentante des parents d'élèves
Mme Raneri, représentante des parents d'élèves
Mme Audubertaud, représentante des parents d'élèves
M Morel, représentant des parents d'élèves

Les personnes excusées :

Mme Demange, enseignante
Mme Reyz, enseignante

Points à l'ordre du jour.

I/ La rentrée 2023.

Les effectifs sont en augmentation :

17 PS / 13 MS / 22 GS

Soit un total de 52 élèves en maternelle. Deux nouvelles enseignantes ont été nommées sur la maternelle : Mme Marie Cagnon et Mme Aurélie Guillem.

20 CP / 17 CE1 / 27 CE2 / 17 CM1 / 12 CM2

Soit un total de 93 élèves en élémentaire

L'effectif total de l'école passe de 135 actuellement à 145 en septembre. Nous risquons d'en avoir davantage au cours de l'été car un lotissement de 20 logements sera livré début juillet.

La structure pédagogique ne sera donnée que le jour de la rentrée. Nous sommes optimistes quant à la réouverture de la classe en élémentaire mais la décision finale devrait nous arriver dans les derniers jours de l'année scolaire.

Les listes des fournitures scolaires seront envoyées par mail et affichées le mardi 4 juillet au plus tard.

Le samedi 10 juin, Mme Guillem et moi-même avons reçu les nouveaux inscrits. Les nouveaux élèves et leurs parents ont pu visiter les locaux, jouer dans la cour. Les PS ont eu un temps d'adaptation dans leur future classe. Un livret d'accueil leur sera également envoyé par mail. Ce livret est actualisé chaque année en fonction des directives de la mission maternelle, groupe de travail de la direction académique.

Comme l'an dernier, et comme expliqué aux parents lors de la visite de l'école, l'accueil des PS se fera de façon échelonnée : un aménagement des premiers jours à l'école pour assurer une séparation de l'enfant et de ses parents en toute sérénité. Le groupe 1 des PS sera accueilli le lundi 4 septembre à partir de 9h15, après l'accueil des MS et des GS. Le groupe 2 sera accueilli le mardi 5 septembre à la même heure. Les parents qui le souhaitent, peuvent rester jusqu'à 10h.

A partir du jeudi 7 septembre, l'accueil se fera dès 8h20 et pourra être prolongé jusqu'à 9h la première semaine, 8h45 la deuxième semaine et 8h30 ensuite.

Un aménagement spécifique pourra également avoir lieu pour les enfants qui font la sieste à la maison. Le retour à l'école sera possible entre 15h et 15h30, afin qu'ils bénéficient des apprentissages menés sur la seconde partie de l'après-midi.

Le livret d'accueil CP sera actualisé et envoyé début juillet.

En accord avec les représentants des parents d'élèves, les prochaines élections des parents délégués se dérouleront uniquement par correspondance.

II/ Les actions menées depuis mars.

Nos visites à la médiathèque se sont poursuivies. Nous tenons à remercier sincèrement les bénévoles qui nous accueillent, guident les enfants dans leur choix de lectures, racontent de belles histoires aux plus petits, ou préparent des activités pour les plus grands.

Les sorties de fin d'année sont :

Le lundi 5 juin : randonnée et jeu d'orientation USEP dans le parc du château de Versailles pour les classes de CE2/CM2 et CM1/CM2.

Le jeudi 15 juin : sortie au château de La Roche-Guyon pour les classes de CE2/CM2 et CM1/CM2 avec ateliers autour de la calligraphie et création de blason héraldique.

Le jeudi 22 juin : sortie au château de Breteuil pour les classes de GS/CP et CE1 avec visite guidée et conteur.

Le vendredi 30 juin : sortie à Biotropica pour les deux classes maternelles avec ateliers « à plumes, à écailles et à poils ».

Le spectacle des classes regroupe les classes de l'école mais aussi le centre de loisirs, et aura lieu le samedi 24 juin.

Les livrets seront donnés comme chaque année la dernière semaine. En élémentaire, les familles pourront le consulter et le signer via le site educonnect. Les parents qui souhaiteront la version imprimée devront en faire la demande par mail. Seulement quelques familles seront reçues (à leur demande ou à celle des enseignants).

La passation du permis vélo par le gendarme Bigorre ainsi que la remise officielle des permis piéton, vélo ou internet a lieu le lundi 19 juin, en présence de Mme la Maire. Les livres offerts par le ministère de l'Education nationale sont remis aux CM2 (L'Odyssée d'Homère, version simplifiée).

III/ Le projet tennis

Les classes de CP et CE1 ont eu 5 séances d'une heure ; les classes de CE2/CM2 et CM1/CM2 ont eu 10 séances d'une heure. Une convention autour d'un projet pédagogique co-écrit par le professeur, M François Aussant et la directrice a été signée en début d'année. Nous remercions notre professeur mais aussi Olivier Costes, Maire adjoint, pour son aide à la réalisation de ce beau projet.

Des textes et des dessins des élèves des classes de CE2/CM2 et CM1/CM2 ont été envoyés pour être publiés dans le journal du village.

Dans le cadre de la labellisation Génération 2024 de l'Usep de l'école, des coupons sport ont été demandés. Cela revient à une participation financière à hauteur de six séances.

Le bilan est très positif. L'activité a été fort appréciée par tous et a développé une réelle envie de pratiquer le tennis en club.

Nous rappelons que le matériel est fourni par le professeur et prêté par le club de Maule. Du matériel supplémentaire pourra être demandé auprès de la FFT l'an prochain. Certains enfants apportaient la raquette de leur parent : nous attirons votre attention sur la taille de la raquette qui doit être adaptée à l'âge et à la pratique de chacun. Ce n'est donc pas nécessaire d'avoir une raquette.

Questions : Les parents apprécient l'activité Tennis proposée sur le temps scolaire. Ils souhaiteraient que cette activité soit étendue sur plus de classes. Quel a été le coût de cette activité pour l'école cette année? Quel a été le montant de la participation financière de la mairie? Est-il envisageable d'étendre cette activité à plus de classe l'année prochaine?

Également, serait-il possible de prévenir les parents du jour des séances de tennis car l'information n'a pas circulé dans toutes les classes concernées?

Réponse : Le projet sera reconduit. C'est le souhait de tous (enseignantes, professeur de tennis et mairie) mais il ne sera pas étendu aux maternelles en raison de l'âge des enfants et du nombre d'élèves par classe.

Les parents ont été prévenus des jours du tennis via klassly ou l'agenda. Nous nous excusons pour les changements de dernière minute que nous avons été obligés de gérer à cause de la pluie, des absences des enseignantes.

L'activité a coûté 30 euros par séance, financée par la mairie.

IV/ La liaison GS/CP.

Lundi 3 juillet et mardi 4 juillet, les GS (en deux groupes de 7 élèves) iront dans la classe des CP coller symboliquement leur étiquette prénom au tableau. Les CP leur liront une histoire. Le mardi 4 juillet, un goûter commun sera organisé.

Les GS iront en récréation dans la cour élémentaire le mardi 27 juin matin et le jeudi 29 juin après-midi.

V/ La liaison école/collège.

Une visite virtuelle est proposée aux élèves et aux familles sur le site internet du collège. Deux élèves sur les vingt et un n'iront pas au collège de Maule. Les familles ont été reçues lors d'une réunion d'information, mi-mai, sans les élèves.

Le 22 juin, une commission école-collège permettra de faire la liaison et un point sur les apprentissages des élèves. Un tableau sur les résultats des élèves est envoyé en amont. Les dossiers PPRE ou PAP sont également partagés avec le collège.

Le 27 juin, des collégiens viendront accompagnés de Mme Davila, conseillère d'éducation, pour rencontrer les futurs sixièmes et répondre à leurs questions.

Une journée spéciale est proposée aux sixièmes, le jour de la rentrée : un jeu de piste est proposé pour s'approprier les locaux du collège.

VI/ L'USEP et ses rencontres.

Les classes des CE2/CM2 et CM1/CM2 ont participé à deux rencontres : l'Usepathlon et la randonnée à Versailles. Nous rappelons que pour participer à des rencontres, il faut s'inscrire en début d'année et que c'est un choix de chaque enseignante.

L'école a organisé une rencontre autour de l'athlétisme le 7 avril.

Le solde actuel du compte Usep est de 1830.63 euros. Un compte-rendu financier plus détaillé vous sera présenté en début d'année prochaine. Il reste le bus pour Versailles à payer pour un montant de 639 euros, avec une participation de 200 euros venant de l'USEP départementale. L'école devrait recevoir une subvention du département d'environ 250 euros sur le prochain exercice.

De nouveaux projets verront le jour à la rentrée prochaine.

VII/ Le bilan de la coopérative scolaire.

A ce jour sur le compte, il y a 9 547.10 euros. Il reste à payer les bus et les trois sorties de fin d'année (4 222.10 euros). Nous remercions l'APE pour leur participation aux sorties (600 euros).

Nous remercions l'ensemble des familles pour leurs dons en début d'année et leur active participation à la tombola.

Nous remercions la mairie pour les commandes de fournitures et manuels scolaires pour la rentrée.

VII/ l'évaluation d'école.

L'évaluation d'école est presque terminée. Les représentants des parents et la mairie ont été reçus le jeudi 25 mai. L'équipe enseignante n'a pu être entendue qu'une vingtaine de minutes et la directrice seule le même temps. La discussion était axée principalement sur les résultats aux évaluations nationales GS/CP et CE1 et sur la communication école-familles. Nous le regrettons sincèrement ; nous aurions souhaité avoir davantage de temps.

Une restitution sera faite aux quatre directrices du regroupement d'écoles le lundi 3 juillet. Cela devrait amener à des aménagements et améliorations de notre projet d'école.

VIII/ Les questions des parents.

Suite aux absences des enseignants ou des enfants, comment sont rattrapés les apprentissages ?

Réponse : Du CE1 au CM2, quand un élève est absent, les enseignantes font passer les devoirs à partir du deuxième jour d'absence. Pour les CP, c'est plus compliqué car ce sont des fichiers. Quand une notion nouvelle est abordée pendant l'absence d'un élève, celle-ci est rattrapée par l'enseignante et étalée sur plusieurs jours.

A contrario, les enseignantes ont constaté que les devoirs donnés à un élève absent ne sont pas toujours faits avec la famille. C'est dommage pour l'enfant qui se retrouve perdu à son retour en classe.

Concernant les absences des enseignantes, nous déplorons le manque de moyens de remplacement. Pour rattraper les apprentissages, les activités des journées suivantes sont réorganisées.

Quant au retard dans les apprentissages, nous invitons les parents inquiets à se rapprocher de l'enseignante de leur enfant. Pour rappel, les enseignements sont déclinés par cycle, les élèves ont donc plusieurs années pour acquérir les compétences de chaque cycle.

Quelles sont les projections pour l'année prochaine en termes de structure d'école : effectifs élèves, nombre de classe et équipe enseignante ?

Réponse donnée dans le premier paragraphe

Pourquoi les parents qui ne sont pas encore venus aux sorties à la journée n'ont pas été privilégiés comme indiqué sur les mots ?

Réponse : Ils l'ont été mais le nombre de parents volontaires pour les sorties de fin d'année étant trop important, les enseignantes ont donc fait des choix. L'équipe enseignante a dû faire face à un parent agressif à la grille parce qu'il n'a pas été retenu pour une sortie. Une remontée d'incident a été effectuée par la directrice, suite à un échange houleux. Nous rappelons que les enseignantes sont des agents de la fonction publique et qu'elles doivent être respectées en tant que telles.

L'équipe s'engage à mieux communiquer avec les familles sur les parents accompagnateurs.

Lors du précédent conseil d'école, des travaux à venir au sein de l'école ont été évoqués : chauffage et cloisons toilettes maternelles. Quelles sont les avancées sur ces sujets ? Quelle est la situation sur les demandes de diagnostics ou de devis, sur la programmation des travaux?

Réponse de la mairie : *En ce qui concerne les cloisons des toilettes maternelles, celles-ci ont été commandées.*

Par rapport au chauffage, l'audit énergétique a été réalisé, nous attendons le compte-rendu. Les lots de l'ALSH pour lesquels nous n'avons pas eu de réponse ont été relancés.

Le permis de construire du nouveau CLSH est maintenant affiché sur les grilles de l'école. Pourriez-vous diffuser aux parents une communication écrite détaillant le projet du nouveau CLSH (plan/maquette, dates clés, localisation, contenu, ...) ?

Réponse de la mairie : Le projet est consultable en mairie.

La propreté aux abords de l'école pourrait être améliorée en particulier sur la butte (déchets divers, verre, canette, ...). Pourriez-vous réaliser un nettoyage de cette zone avant la rentrée prochaine?

Réponse de la mairie : Un nettoyage sera effectué avant la rentrée 2023.

Pourriez-vous rappeler l'enchaînement des activités en garderie? Serait-il possible de faire démarrer le temps calme pour faire les devoirs juste après le goûter?

Réponse de la mairie : En premier, il y a le goûter ; suivi d'un temps libre (après une journée d'école, les élèves ont besoin de ce moment de détente). Le temps calme pour faire les devoirs débute à 18h.

Une étude surveillée est proposée pour la rentrée prochaine. Pourriez-vous donner plus de détails sur cette étude? Est-ce que le goûter est fait avec tous les enfants de la garderie avant? Est-ce que les enfants peuvent revenir en garderie à la fin de l'étude?

Réponse de la mairie : Comme indiqué sur le sondage proposé aux familles, un enfant inscrit à l'étude est obligatoirement inscrit à la garderie et de ce fait prendra le goûter à l'école. Il pourra bien entendu réintégrer la garderie à la fin de l'étude. Cette étude sera possible à la rentrée si un certain nombre d'enfants sont inscrits.

Lors des sorties, les enfants remontent très peu de choses à leurs parents, surtout si ça ne leur a pas plu. Est-ce qu'un mini compte rendu ou reportage photo pourrait être partagé avec les parents?

Réponse de la mairie : Des photos sont régulièrement publiées sur les réseaux sociaux de la mairie. Les autres photos ne sont pas disponibles pour préserver l'image de certains enfants pour lesquels les parents refusent les publications.

Propositions des parents pour l'école et la garderie

<i>Activités sportives</i>	<i>Tennis, Vélo, Équitation, Piscine</i>
<i>Activités culturelles</i>	<i>Visite de musée, Cinéma, Zoo</i>
<i>Activités pédagogiques</i>	<i>Sortie à la ferme, Classe découverte, mise en place d'un potager dans l'école ou sur le terrain derrière.</i>
<i>Equipe Enseignante</i>	<i>Est-ce que des activités Vélo et Équitation pourraient être intégrées sur le temps scolaire, par exemple pour les classes qui ne font ni Piscine, ni Tennis? Est-ce que des activités culturelles et/ou pédagogiques proposées par les parents pourraient être mises en place l'année prochaine? Si oui, lesquelles?</i>
<i>Centre de Loisirs</i>	<i>Serait-il possible de faire des séances de tennis ou d'équitation, des sorties en vélo? Des sorties au zoo, au musée, à la ferme, ont déjà été réalisées. Est-ce que ce type de sortie sera reproposé l'année prochaine? Est-ce qu'un potager pourrait être créé, en partage éventuellement avec l'équipe enseignante?</i>

Réponse : Nous vous remercions pour ces propositions. Nous vous rappelons que les sorties ne sont pas obligatoires et qu'elles ont un cout important. De plus, elles doivent s'inscrire dans un projet pédagogique en lien avec les apprentissages des programmes.